

Technicien en informatique

Descriptif de la Section :

Cette formation vous apportera tant au niveau logiciel que matériel.

- Montage et mise en service d'un système informatique.
- Maintenance, diagnostic de pannes et intervention technique.
- Support aux utilisateurs (helpdesk), formation et assistance technique (écoute, évaluation, conseil).
- Approche et suivi des évolutions technologiques (ordinateurs, logiciels, réseaux, smartphone, domotique,...).

Conditions d'admission :

Le CESI (3^è secondaire, ancienne version) ou le C2D (4^è secondaire, nouvelle version)

Ou test d'admission en français et mathématiques.

Durée de la formation :

La formation se déroule sur deux années scolaires à raison de cinq jours par semaine et comporte **1300** périodes élève.

Titre délivré :

CERTIFICAT de qualification « Technicien(ne) en informatique » de l'enseignement secondaire supérieur.

Possibilité d'obtenir le CESS moyennant un complément de formation générale.

Débouchés :

Le/La technicien(ne) en informatique pourra travailler dans les organismes publics, les entreprises, les magasins d'informatique, ...